



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

Une des déclinaisons Néo-Aquitaines de la Loi  
d'Orientation des Mobilités (LOM) :  
les Contrats Opérationnels de Mobilité

## ► Une redéfinition du paysage des organisateurs de transport

La **LOM** a notamment pour objectif d'atténuer, les zones « blanches » rurales, en **ouvrant la compétence transport à l'ensemble des EPCI** (Communautés de communes) pour couvrir l'ensemble du territoire par la co-construction d'un bouquet de services de mobilité locale.

### Avant la LOM

Des EPCI autorités organisatrices des transports historiques (AOT)

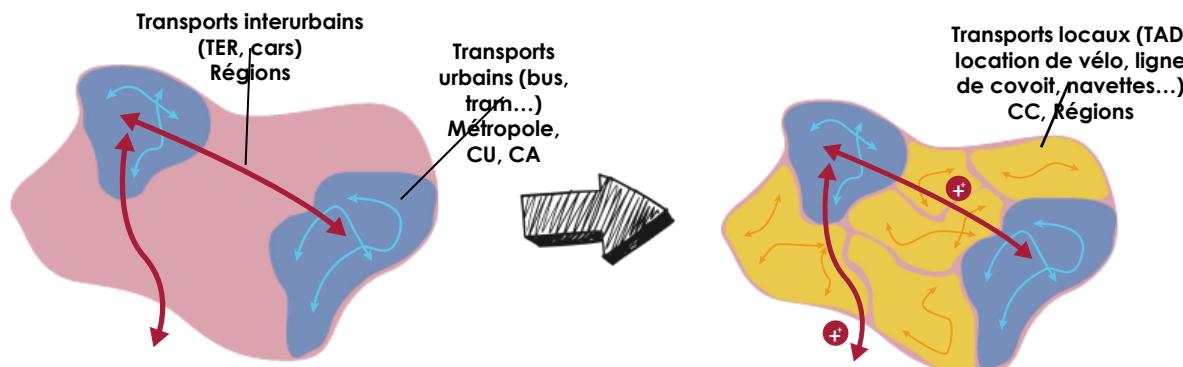
- **Urbain** (Métropoles, CU, CA)
- **Non-urbain** (Régions)



### Après la LOM

Apparition de nouvelles **AOM locales** au 1<sup>er</sup> juillet 2021 :

- **Communautés de Communes**  
→ prise de compétence par la CC
- **Région** par substitution  
→ La CC ne prend pas la compétence



# La N.-Aquitaine : avec 12 départements, la plus vaste région Française



En communiquant sur ses intentions d'accompagner les CdC qui ne prendraient pas la compétence (un budget dédié de 4€/habitants/an, sur fonds propres régionaux), la Région N-Aquitaine est AOM locale, et donc en responsabilité, **sur 92 des 126 CdC** de N-Aquitaine, soit près de **75%**.

La Région devient **cheffe de file** en matière d'intermodalité et doit organiser une **nouvelle contractualisation sur la mobilité**, **en :**

- définissant des périmètres de contrat : **54 bassins de mobilité** ;
- **conduisant un Contrat Opérationnel de Mobilité (COM)** sur chaque bassin de mobilité ;
- associant à chaque contrat les **acteurs locaux** de la mobilité.

► **L'élaboration du COM est issue d'un travail collaboratif avec l'ensemble des acteurs de la mobilité** : AOM (Autorités Organisatrices de la Mobilité), Départements, Syndicats mixtes de transports, SNCF, Communautés de communes non AOM, Nouvelle-Aquitaine Mobilité, Etat (DDT), etc...

# Un exemple de Contrat Opérationnel de Mobilité (COM) : la Cc Pays d'Uzerche (Corrèze)

La Communauté de Communes du Pays d'Uzerche (9 897 habitants) a lancé, son service de :

## 1 - Transport Intercommunal en Navette : le TIC'Nav.

Ce projet a été étudié dans le cadre de l'élaboration du COM Vézère-Auvézère.

Chaque habitant peut bénéficier de ce nouveau service collectif au départ de son domicile, et à destination des points TIC'nav du territoire.

► Pays d'Uzerche a reçu un cofinancement régional de 60% (soit 24K€ sur un coût total de 40K€).



## 2 – Location longue durée de vélos électriques, d'une durée de 1 à 6 mois (renouvelable) : TICycle



## 3 – A présent, la Cc Pays d'Uzerche, avec les services de la Région, co-construisent un projet de covoiturage « local » : le TIC'Covoit'...



**Guide sur la mise en œuvre de la LOM en Région Nouvelle-Aquitaine**



**Webinaire sur la mobilité locale organisé par la Région en 2022 pour accompagner les Cdc (AOM et non-AOM) dans leurs réflexions.**



**Lien utile:** [La LOM en Nouvelle-Aquitaine](#)



**Contact Technique :** [adrien.horrenberger@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:adrien.horrenberger@nouvelle-aquitaine.fr)